

## HYSTÉRIE

Les travaux de Charcot et de ses élèves ont permis de jeter un peu d'ordre dans le chaos des manifestations hystériques; grâce à l'école de la Salpêtrière, on peut aujourd'hui distinguer deux ordres de manifestations hystériques: les permanentes et les temporaires; les premières ont un caractère indélébile et constituent les stigmates de l'hystérie, les secondes ou paroxysmes se produisent brusquement avec grand fracas, mais ne sont pas rebelles aux efforts de la thérapeutique.

Ce que l'on a surtout établi avec netteté, c'est la nature du trouble mental qui préside à ces diverses manifestations. Les psychologues modernes se sont appliqués à démontrer que chez les hystériques il existe un affaîssement ou une perte totale de la perception consciente, pour certaines sensations tout au moins (Janet), mais que d'autre part les malades sont éminemment suggestibles. L'auto-suggestion est bien souvent la cause immédiate des manifestations hystériques, notamment des paralysies; ces accidents « dépendent d'une idée, d'une préoccupation du malade bien capable d'entretenir son mal, étant donné que celui-ci est, comme nous le pensons, surtout d'origine psychique, ou, si vous l'aimez mieux, mentale » (Charcot). Mais, fort heureusement, ce que la suggestion inconsciente a pu faire, la suggestion peut le défaire; aussi met-on à profit la suggestibilité des hystériques pour utiliser chez elles un traitement psychique dont l'importance est prépondérante.

## A. — Prophylaxie.

L'hystérie peut être provoquée, nous le verrons plus loin, par des causes multiples et fort dissemblables; mais ces causes ne font que réveiller la prédisposition morbide restée latente et n'attendant qu'une occasion pour se manifester. C'est en effet une maladie essentiellement héréditaire, soit qu'elle procède de l'hérédité nerveuse similaire, soit de l'hérédité de transformation.

On peut en prévenir l'apparition chez les prédisposés, en mettant en œuvre toute une série de moyens hygiéniques et psychiques dont l'efficacité n'est pas contestable.

Dans ce but, on doit s'appliquer à favoriser le développement physique de l'enfant et d'autre part écarter de lui les différentes causes morales susceptibles de provoquer une perturbation du système nerveux. Il faut éviter à l'enfant les émotions, se garder d'exalter son imagination par des pratiques religieuses exagérées, veiller à ce que les personnes qui en ont soin ne le terrifient par des contes fantastiques, enfin le préserver du spectacle d'accidents hystériques. Les filles surtout gagneront à être soustraites à l'influence du milieu familial; on évitera chez elles d'exagérer la culture des arts d'agrément (danse, musique, chant).

La première menstruation donne lieu souvent à un ébranlement moral que l'on s'efforcera de prévenir en avertissant l'enfant qu'il s'agit d'un événement tout naturel dont elle n'a pas lieu de s'inquiéter.

Lorsque l'enfant avance en âge et fait ses études, on doit d'autant plus craindre le surmenage et l'en préserver, que les enfants issus d'hystériques ont en général l'intelligence très développée et du goût au travail, s'adonnent sans mesure à l'étude, comme font d'ailleurs les hystériques pour toutes leurs entreprises. On ne devra pas pousser les prédisposés à l'hystérie dans la voie des

carrières libérales, car les excès prolongés de travail, la tension continuelle de l'esprit vers le but à atteindre, les déboires qui peuvent résulter d'un échec, sont autant de causes provocatrices.

Souvent la première attaque survient à l'occasion d'un examen ou d'un concours.

En somme, sans négliger de cultiver l'esprit des prédisposés, il faut faire dans leur existence journalière une large place aux exercices physiques; la vie au grand air, et, par suite, l'habitation à la campagne, leur conviennent mieux que le séjour dans les grandes villes; en tout cas, il faut leur recommander les exercices propres à favoriser le développement physique, c'est-à-dire l'*escrime*, la *gymnastique*, la *natation*, l'*équitation*, etc.... Les *pratiques hydrothérapeutiques* sont également fort utiles. Il est nécessaire toutefois de prémunir les sujets prédisposés à l'hystérie contre le surmenage physique aussi bien que contre le surmenage cérébral. Il faut leur défendre de faire abus des exercices du corps et de participer à ces « matches » doublement nuisibles pour eux, tant par les fatigues exagérées qu'ils entraînent que par les émotions qu'ils occasionnent.

Les émotions, le surmenage cérébral et physique, sont des causes provocatrices d'hystérie, que l'on peut éviter dans une certaine mesure; il en est d'autres que le médecin n'est pas maître d'écarter: ce sont les maladies infectieuses, les traumatismes, les intoxications.

En ce qui concerne ces dernières, il faudrait pouvoir prémunir les sujets qui par hérédité sont prédisposés à l'hystérie, contre certaines professions exposant aux intoxications: saturnine, mercurielle, etc., mais les ouvriers ne consultent pas le médecin sur le choix de leur profession; il faudrait aussi pouvoir avertir les prédisposés que les excès vénériens et alcooliques sont particulièrement aptes à provoquer l'hystérie, mais c'est là une recommandation toute théorique.

Une grave question est celle du *mariage* des hystériques. Un préjugé qui date d'Hippocrate veut que le mariage soit un remède pour ainsi dire infailible contre l'hystérie des jeunes filles. *Ego impero virgines his morbis affectas quam citissime cum viro jungi*, avait écrit le père de la Médecine. Briquet, le premier, a protesté contre le précepte d'Hippocrate. Si l'on a vu parfois les manifestations de l'hystérie devenir plus rares ou même disparaître à la suite d'un mariage heureux, bien souvent au contraire l'état des hystériques s'aggrave après le mariage lorsqu'elles n'y trouvent pas la réalisation de leur rêve. Le médecin ne peut donc engager sa responsabilité à la légère lorsqu'il est consulté au sujet du mariage d'une jeune fille hystérique; il doit se borner à prévenir les parents que le mariage n'est pas un remède contre l'hystérie et que, si la névrose peut être heureusement modifiée par un bon mariage, elle peut être au contraire aggravée par une union mal assortie.

L'*allaitement* ne saurait être recommandé à une femme hystérique, en raison des fatigues répétées qu'il occasionne.

## B. — Traitement général.

Le traitement général de l'hystérie consiste en un traitement psychique, en un traitement externe et interne.